

**Conférence de presse**  
**Journée de l'économie**  
Vendredi 31 août 2018

Seul le discours prononcé fait foi.

## **Les accords bilatéraux vont gagner en importance**

Jan Atteslander, membre de la direction, responsable Économie extérieure chez economiessuisse

Mesdames et Messieurs,

Depuis six mois, le pays exportateur qu'est la Suisse est confronté à un différend commercial qui ne cesse de s'envenimer. J'aborderai en trois points la façon dont la Suisse en est affectée, la modification du contexte qui en découle pour notre stratégie d'économie extérieure et les mesures concrètes qui s'imposent.

### **Le conflit commercial touche la Suisse exportatrice à trois niveaux**

Nous sommes directement et indirectement concernés par le conflit commercial. Nos exportations d'acier et d'aluminium, qui représentent un volume de 87 millions de francs (2017), sont par exemple directement touchées par les surtaxes douanières américaines. Les mesures protectionnistes de l'UE visant à éviter une « vague d'importations » portent sur un volume d'exportations helvétiques d'acier qui représentait quelque 952 millions de francs en 2017. Les entreprises suisses sont également concernées indirectement lorsque les exportations de leurs filiales à l'étranger, en Chine par exemple, sont soumises à des surtaxes douanières. Un autre effet indirect résulte du ralentissement de la croissance économique mondiale induit par l'escalade du conflit commercial. Ce dernier pourrait ainsi provoquer un ralentissement de la croissance d'un demi-point en 2020 (FMI, juillet 2018). Dans certaines branches, un tel recul aura un impact significatif sur les exportations. Il est possible que le plus dur reste encore à venir en ce qui concerne ce conflit commercial.

### **Modification du contexte pour notre stratégie d'économie extérieure**

Qu'est ce qui a changé pour l'orientation stratégique de notre politique économique extérieure ? Les conflits commerciaux entre les États-Unis, la Chine et l'UE se jouent également au sein de l'OMC. Cependant, la procédure de règlement des différends de l'OMC ne fonctionne plus pleinement en raison du blocage de la nomination de trois juges sur les sept qui siègent à la Cour d'appel de l'Organe de règlement des différends. Le conflit réduit la confiance entre les principaux membres. Cette situation tend à affaiblir l'OMC – en même temps, des cercles de plus en plus larges prennent conscience de l'importance cruciale d'un système de commerce mondial stable. La question de la sécurité du droit des accords internationaux en vigueur a nettement gagné en acuité. Si les trois grandes puissances

économiques introduisent des mesures protectionnistes, d'autres États n'hésiteront pas à prendre des mesures de rétorsion. Ce vent de protectionnisme pourrait également souffler sur d'autres domaines.

Avec l'affaiblissement du multilatéralisme, les accords bilatéraux revêtiront une importance accrue. D'un point de vue stratégique, cela signifie pour notre politique commerciale extérieure que les accords de libre-échange, de protection des investissements et de double imposition deviendront de plus en plus importants, tout comme les mécanismes de règlement des différends destinés à maintenir la sécurité du droit.

### **Que faut-il faire ?**

1. Il convient de saisir les opportunités qui s'offrent actuellement avec l'Union européenne, notre principal partenaire commercial. Un bon accord-cadre permettrait de surmonter l'immobilisme qui prévaut depuis dix ans en matière de politique européenne. Un tel accord apporterait des améliorations non seulement pour la place financière, mais également en ce qui concerne les normes industrielles techniques et le marché suisse de l'électricité.
2. La Suisse dispose d'un excellent réseau d'accords de libre-échange. Ces accords sont de nature statique, raison pour laquelle ils doivent être actualisés en permanence. Il est essentiel d'actualiser rapidement les accords conclus avec la Chine, le Japon, le Canada et le Mexique.
3. La Suisse n'a pas encore signé d'accord avec certains pays affichant un potentiel d'exportation significatif. Il serait donc hautement souhaitable que les négociations en cours en vue de la conclusion d'accords de libre-échange avec le Mercosur, l'Indonésie, la Malaisie et le Vietnam aboutissent au plus vite.
4. Les États-Unis représentent la principale lacune du réseau d'accords de libre-échange de la Suisse. Étant donné que ce pays affiche le potentiel d'exportation le plus intéressant pour les firmes helvétiques, celles-ci soutiennent l'exploration active d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.
5. Ces différentes mesures nécessitent toutefois une adaptation de notre propre politique : orienter clairement notre politique économique, renoncer à introduire de nouvelles mesures protectionnistes et corriger des évolutions inopportunes. *economiesuisse* rejette résolument les initiatives agricoles soumises au vote en septembre, l'initiative contre le droit international, le refus des importations d'huile de palme et même la mise en place d'une autorité de contrôle des investissements.